



ANIMATEUR RADIO A POLYVALENT

MODULE 1

INTÉGRER UNE RADIO ASSOCIATIVE

POLYVALENCE
VALEURS

OBJECTIFS

Général : Permettre à des professionnels ou futurs professionnels, de comprendre et contextualiser leur environnement de travail. Leur permettre de situer les spécificités de la radio associative dans le monde des media, d'acquérir les principes de leur fonctionnement et d'intégrer les enjeux et contraintes qui sous-tendent leurs actions.

Pédagogiques : Acquérir des repères historiques, politiques et juridiques sur le media radio et sur les radios libres en particulier. Situer le media radio dans l'ensemble de la sphère media et qualifier les principes communs à l'ensemble des media et les spécificités de la radio associative. Connaître l'environnement institutionnel, réglementaire et fédératif des radios associatives. Comprendre et savoir s'inscrire dans un projet et un fonctionnement associatifs. Acquérir des repères sur le fonctionnement des radios associatives (modèle social, modèle économique, inscription territoriale...). Analyser son environnement de travail et ses pratiques, au prisme du fait associatif et des spécificités des radios associatives afin d'identifier des opportunités d'action.

CONTENU

Jour 1/matin : Interconnaissance, cohésion de groupe et introduction à la formation

- Accueil et visite de Radio Dions / RDWA
- Présentation (mini récit de vie) et motivations à s'engager dans la formation d'animateur / animatrice polyvalent de radio associative ou au module « Intégrer une radio associative »
- Partage de son rapport personnel à la radio. En tant qu'auditeur / en tant que « producteur » (à partir d'un photo-langage)
- Construction collective d'une première définition des « radios associatives », à partir des éléments et vocabulaires évoqués par les stagiaires.

Jour 1/après-midi : Situer les radio associatives dans l'univers médiatique

- L'histoire de la radio et des radios associatives en particulier. (Extraits vidéos / audios).
- L'univers médiatique : cartographie et principes de fonctionnement.
- La place de la radio dans l'univers médiatique. Les différentes catégories de radio.
- La place des radios associatives de proximité et de lien social dans l'univers médiatique : audience et spécificités.

Jour 2/matin : L'environnement réglementaire et institutionnel des radios associatives

- Temps d'échange, de réaction, de questionnements...
- L'environnement législatif des media (lois cadre)
- ARCOM (ex-CSA-CTA)
- Le Ministère de la Culture, le FSER (Fonds de soutien à l'expression radiophonique)
- les droits d'auteurs (Sacem et Spré), le Contrat Général des radios associatives.

Jour 2/après-midi : Le secteur de l'économie sociale et solidaire, l'environnement associatif et l'inscription dans l'éducation populaire

- Le principe associatif (loi 1901)
- le Secteur de l'économie sociale et solidaire
- le projet associatif, l'éducation populaire
- l'environnement partenarial

- la gouvernance et les obligations associatives
- les organisations fédératives et syndicales.

Jour 3/matin : Identifier et comprendre le fonctionnement des radios associatives

- les principaux types de mission des radios associatives
- les différentes fonctions / les différents rôles au sein des radios associatives
- Les différents modèles et courants associatifs (réseaux associatifs FFRC, Campus IASTAR, FERAROCK...)
- les principaux éléments du modèle économique des radios associatives (investissement et fonctionnement, FSER et diversification des financements).

Jour 3/après-midi : Comprendre le fonctionnement RH des radios associatives

- les principaux droits et devoirs dans l'entreprise
- la convention collective de la radiodiffusion
- les principaux éléments du modèle social des radios associatives (types d'emploi, conditions de travail, convention collective, OPCO et formation, insertion...).

Jour 4/matin : Identifier et comprendre les modèles d'organisation des radios associatives

- Description du fonctionnement et de l'organisation des différentes radio dans lesquels les stagiaires sont impliqués (ou de la radio locale de son territoire de vie s'il n'est pas salarié ou bénévole d'une radio au moment de la formation).
- Identification de ce qui est commun et de ce qui est différent dans le fonctionnement ou l'organisation des différentes radios.
- Analyser en quoi l'objet social, l'histoire, le territoire, les partenariats locaux... de la radio influent sur son fonctionnement et son organisation.

Jour 4 / après-midi :

- Les points clefs à retenir de l'environnement des radios associatives
- Reprise de la définition collective des « radios associatives » afin de la compléter et de l'affiner à partir des éléments acquis en cours de formation.
- Temps d'évaluation orale à chaud.

NATURE DE L'ACTION

Acquisition et perfectionnement des connaissances et des compétences professionnelles du secteur.

PRÉREQUIS

Avoir une expérience concrète de travail ou de bénévolat en radio associative. Ou avoir une expérience dans le domaine des medias ou de l'éducation populaire.

Avoir la volonté de s'orienter professionnellement dans l'animation radio en milieu associatif.

METHODES

La formation alternera des temps didactiques afin de transmettre les notions et concepts nécessaires à la réflexion et à la progression du groupe avec des espaces participatifs, notamment au travers le partage de connaissances et d'expériences, des ateliers collectifs et des mises en débats.

EQUIPEMENTS

tableau/paper-board, vidéo-projecteur, bibliothèque mobile, supports utiles à l'illustration des propos et aux exercices (audio, texte, video, photo...).

ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation est délivrée pour chaque module. Une attestation pour l'ensemble de la formation au final. L'évaluation portera sur trois critères : Capacité à élaborer, formaliser et formuler, de manière collective et individuelle les matières acquises. Capacité à pratiquer et à transmettre les techniques apprises. Capacité à se positionner et à agir en cohérence avec le fonctionnement et le projet associatif.

HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec : François Poret

CONTACT

Céline Leonardi

François Poret Tél. : 04 76 08 91 91

formation@radio-gresivaudan.org

radio Gresivaudan

SIRET : 33052688000035 – APE 6010Z

numéro formation 82 38 05039 38

mis à jour :

21 septembre 2023



INTERVENANTS

Farid Boulacel (News FM) :
Directeur de radio, Membre du FSER, co président de la CNRA

Karine Melzer (RDWA) :
responsable de la gestion administrative et des partenariats

• DU 03 AU 06 OCTOBRE 2023 (9h30 – 17h30)

Lieu : DIE (26)

LA FORMATION EST ORGANISÉE POUR UN EFFECTIF MAXIMUM DE 8 STAGIAIRES.

4 jours- 28 heures

1400 € Net de taxe par stagiaire (50€/h)

inscription au plus tard 1 semaine

avant le début de la formation

Possibilité de prise en charge par votre OPCO

